



COMMUNIQUE DE PRESSE

CMS Francis Lefebvre Avocats

2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00
cms.law/fl

Date 14 02 2019

Page 1 / 4

Objet Etude sur la digitalisation des directions juridiques :
premier bilan et perspectives

Etude sur la digitalisation des directions juridiques : premier bilan et perspectives

- Une centaine de directions juridiques sondée en France
- Une étude menée par le Cercle Montesquieu, CMS Francis Lefebvre Avocats et Day One

Le Cercle Montesquieu, association des directeurs juridiques, CMS Francis Lefebvre Avocats, l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux, et Day One, cabinet de conseil, annoncent aujourd'hui les résultats d'une étude menée conjointement sur la digitalisation des directions juridiques.

Cette étude a pour but d'apporter un éclairage pragmatique sur les mutations des directions juridiques face à la digitalisation croissante, notamment dans les métiers du droit. Menée auprès de 98 entreprises, l'étude apporte un regard aussi bien qualitatif que quantitatif sur les enjeux et les démarches des directions juridiques pour s'approprier les évolutions technologiques.

L'étude conclut que 2019 sera une année de bascule dans la prise en main des technologies par les directions juridiques.

Les enjeux de la digitalisation pour les directions juridiques

L'étude met en exergue l'attente spécifique des directions juridiques vis-à-vis de la digitalisation et des outils mis à leur disposition : il s'agit d'abord de garantir un retour sur investissement (40%), d'adopter les bons outils techniques (32%) puis de pouvoir automatiser les tâches des juristes afin de gagner en efficacité, en productivité et en confort au quotidien, grâce à des outils pratiques et ergonomiques.

Pour les directions juridiques, la digitalisation implique une transformation profonde des comportements professionnels et des habitudes de travail. Les répondants sont lucides quant aux difficultés, notamment en matière de temps d'assimilation, qui restent à surmonter. Cependant, la grande majorité des directions interrogées considère que le cadre juridique et institutionnel français est favorable aux évolutions numériques, et qu'elle n'est pas en retard par rapport à la digitalisation de leur entreprise.



La digitalisation des directions juridiques : priorités à la gestion électronique des documents, à la gestion contractuelle et au droit des sociétés

La digitalisation aura un impact certain sur la dématérialisation des documents, ce qui jouerait un rôle important dans les délais de conservation. Les directions juridiques estiment que les principaux domaines à être directement concernés par la digitalisation sont en premier lieu la gestion électronique des documents (GED), la gestion contractuelle et le droit des sociétés. Ces trois catégories représentent, pour les répondants de l'étude, le socle même d'une direction juridique digitalisée. En effet, elles permettent un gain de temps certain grâce à l'automatisation des procédures, elles facilitent la bonne répartition des tâches et ainsi une économie des ressources, et enfin elles démontrent la valeur ajoutée qu'apportent les juristes à leurs clients.

La perception de l'évolution de la direction juridique face à la digitalisation

Se former pour mieux s'approprier la digitalisation du métier

L'étude parvient à la conclusion que les directeurs juridiques souhaitent voir évoluer la formation des juristes, afin d'être au mieux préparés à l'utilisation des différents outils digitaux (28% des répondants considèrent cette compétence prioritaire) et à la gestion de projets (15% des répondants). Les ressources humaines de l'entreprise seront donc directement concernées, tout comme les ressources financières afin de construire le budget nécessaire à cette digitalisation. Par ailleurs, 71% des répondants indiquent que la digitalisation est un projet relevant d'une initiative propre à la direction juridique, mais 80% d'entre eux déclarent ne pas disposer d'un budget dédié.

Des nouveaux outils pour automatiser et faciliter les tâches

Les directions juridiques prévoient une transformation digitale profonde de leur métier d'ici cinq ans, avec le déploiement du « *Machine Learning* », du « *Natural Language Processing* » (NPI) et des « *Knowledge graph* », autant d'outils englobés par l'intelligence artificielle qui bouleverseront la gestion des dossiers juridiques. Ces technologies vont permettre :

- l'automatisation de l'analyse de documents, la création et la saisie automatiques de la base contractuelle selon le type de contrats,
- la détection de lois obsolètes dans les contrats ainsi que la vérification des clauses contractuelles, de leur présence, de leur intégrité et de leur pertinence,
- et enfin la prise en charge des réponses aux questions récurrentes via des *chatbot* ou *voicebot* pour alléger le quotidien des juristes.

Méthodologie de l'étude :

Cette étude a été réalisée en ligne auprès d'une centaine de directions juridiques françaises entre le 27 septembre 2018 et le 14 novembre 2018, puis complétée par des ateliers et des entretiens menés auprès d'un échantillon plus restreint de répondants.

Le profil type du répondant est un Directeur Juridique Groupe d'une société mère, réalisant entre 1 et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le périmètre de sa direction juridique incluant la Compliance, les Assurances, et dans une moindre mesure le suivi des contrats post-signatures.

Etude disponible pour les journalistes sur demande



Contacts :

Florence Jouffroy

Directeur du Marketing et de la Communication

T +33 1 47 38 40 32

E florence.jouffroy@cms-fl.com

Laetitia Mostowski

Responsable de la Communication

T +33 1 47 38 40 74

E laetitia.mostowski@cms-fl.com

Note aux rédactions :

CMS Francis Lefebvre Avocats est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux. Son enracinement local, son positionnement unique et son expertise reconnue lui permettent de fournir des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée dans tous les domaines du droit.

CMS Francis Lefebvre Avocats est membre de CMS. Fondé en 1999, CMS, avec plus de 70 bureaux répartis dans une quarantaine de pays, est l'un des plus grands réseaux de cabinets d'avocats d'affaires au monde. Employant plus de 4 500 avocats, CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil au sein de ses juridictions locales et au-delà des frontières. CMS intervient pour de nombreuses entreprises des classements Fortune 500 et FT European 500. Son chiffre d'affaires s'élevait à 1,3 milliard d'euros en 2017.

CMS fournit une large gamme d'expertises dans 19 domaines, notamment : Corporate, Énergie, Sciences de la Vie/Pharmaceutique, Technologie, média & communication, Fiscalité, Banque & Finance, Droit commercial, Concurrence, Contentieux & Arbitrage, Droit social, Droit de la propriété intellectuelle et Droit immobilier & construction.

Pour toute information complémentaire : cms.law/fl et cms.law

A propos du Cercle Montesquieu :

Créé en 1993, le Cercle Montesquieu est une association réunissant les directeurs juridiques des entreprises privées ou publiques de tous secteurs d'activité, d'associations et d'institutions reconnues. Ses principales missions sont de :

- promouvoir le directeur juridique et sa fonction
- favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques
- être un interlocuteur de référence du droit en entreprise
- contribuer à la réflexion sur la formation des directeurs juridiques de demain.

Avec plus de 400 membres, le Cercle Montesquieu est un des premiers lieux de réflexion sur la place de la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux.

www.cercle-montesquieu.fr

A propos de Day One :

Fondé en 2003, Day One est un cabinet de conseil en management spécialisé sur les métiers du juridique et de la Compliance.

Avec une présence à Paris, Casablanca, New-York, Day One assiste ses clients partout dans le monde.



C/M/S/ Francis Lefebvre
Avocats



La transformation digitale des métiers du droit est un domaine d'intervention privilégié que ce soit via un diagnostic 360, des benchmarks, des ateliers créatifs digitaux, des formations, ou l'assistance à la gestion de projet (cahier des charges, appel d'offres, mise en place, gestion du changement)... pour tous les clients de Day One, directions juridiques et cabinets d'avocats.

www.dayone-consulting.com